

L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 38 - Lundi 14 Décembre 2020 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.

30.84.63.10.41 - Site: www.frederic-fontaine.fr - Mail: frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL Lundi 14 Décembre 2020 (20 h):

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, MASMEJEAN Grégory, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VARNIER Marilyne.

* Décision modificative comptable (Assainissement) :

Le Maire informe le Conseil d'un dépassement budgétaire de 0,60 € au chapitre 65, il convient de procéder à une décision modificative. Soit prélèvement de 0.60 € au compte 615221 chapitre 11 et virement au compte 658 chapitre 65. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

* Acquisition Chemin des Etangs :

Le Maire expose au Conseil qu'il convient de régulariser la cession du Chemin des Etangs dans le cadre de la succession CROISSANT, afin que celui-ci devienne communal. La vente entre les deux parties se fera pour 1 € symbolique pour une surface totale de 7 ares 45. La Commune prenant en charge la totalité des frais de notaire liés à cette vente. Le Conseil vote pour à la majorité (7 voix pour).

* Tarif affouage 2021:

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs pour la vente de bois en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de fixer les tarifs suivants :

- * Affouage livré en 2021 à 40 € TTC le stère,
- * Lots de bois en 2021 à 8 € TTC le stère.

Le Conseil vote pour à l'unanimité.

* Locations distillerie et local à jus de pommes :

Le Maire propose au conseil Municipal de modifier des tarifs de location. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

- * Location distillerie à la journée au tarif de 30 €.
- * Location jus de pommes à la journée au tarif de 45 €,
- * Location jus de pommes à la demi-journée (pour broyage et pressage) au tarif de 20 €.

* Adhésion au service de médecine du travail CDG 70 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de Haute-Saône pour l'adjoint technique.

* Assistance informatique Ingénierie 70 :

Après exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil décide de confier l'assistance informatique des logiciels de comptabilité, paye, élection, état civil, facturation, etc... à Ingénierie70, il approuve les missions confiées à Ingénierie 70 et décrites dans la convention, et autorise le Maire à signer la convention correspondante avec l'Agence départementale Ingénierie 70 ainsi que tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette assistance informatique.

* Informations & Questions Diverses:

- * Dépistage COVID : un dépistage est proposé ce jeudi 17 décembre 2020 de 9 h à 14 h à la Filature de Ronchamp (com. de com). Se munir d'un masque et de votre carte vitale.
- * Les nouveaux habitants ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales (aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie). Ils peuvent également solliciter cette inscription sur demande par mail (en joignant la copie d'une pièce d'identité).
- * Attention : le secrétariat de mairie sera fermé du 23/12 au 31/12/2020.
 - * Les éventuels retardataires pour l'inscription à l'affouage 2021 (livré ou à façonner) ont encore jusqu'au 31 Décembre 2020 pour se manifester.
- * Rappel : Dans le cadre de la crise sanitaire, la Municipalité rappelle qu'elle met à votre disposition des masques en tissu. À retirer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
- * Plusieurs masques jetables ont été retrouvés au sol. De nombreuses poubelles sont mises à disposition, merci de les utiliser!
- * Palmarès « Route des Village Fleuris » : La Commune s'est classée 2ème (sur 6) dans la catégorie moins de 500 habitants.
- * Edition spéciale du Palmarès « Ville & Village Fleuris » : Trois arbres fruitiers nous seront prochainement offerts par le Département.

- SMICTOM: JOURS de COLLECTE -

<u>Ordures ménagères</u>: Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

<u>Tri sélectif</u>: Prochain ramassage des **sacs jaunes**: **Jeudi 24 Décembre 2020.**

- <u>⇒ DÉCHETTERIE (Champagney)</u>: La déchetterie est ouverte tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ainsi que les samedis de 9h à 17h.
- <u>⇒ ÉTAT CIVIL</u>: * Décès de M^{me} Jeanine CROISSANT (née SERGENT), le 15 Octobre dernier à l'âge de 94 ans. Elle était la doyenne du village. Nos sincères condoléances.
- * Décès de **M. Jean CROISSANT**, le 31 Octobre 2020 à l'âge de 96 ans. Ancien combattant, il était aussi le doyen de Frédéric-Fontaine. Nos condoléances à toute la famille.
- ⇒ REMERCIEMENTS : La Municipalité souhaite vivement remercier ici les habitants bénévoles ayant participé à la journée « Nettoyons la Nature » du samedi 3 octobre dernier.
- ➡ NUISANCES SONORES: Particuliers: du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les Dimanches et fériés de 10h à 12h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionnels: du Lundi au Samedi de 7h à 20h.

 Professionne



